



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 93442

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés causées à de nombreux retraités aux ressources modestes par le versement trimestriel de leurs pensions de retraites complémentaires. Alors que la plupart des pensions de retraites de base sont versées selon une périodicité mensuelle, celles versées par les caisses de retraites complémentaires le sont en général au rythme trimestriel. Une mensualisation de ces « complémentaires » permettrait aux retraités une gestion facilitée de leur budget. Aussi elle lui demande quelles dispositions le Gouvernement envisage de prendre pour inciter les organismes intéressés à aller vers une mensualisation générale des revenus de pensions de retraites.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93442

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4616